

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 10.02.2017

L'an deux mil dix-sept, le dix février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la Présidence de Mr Alain BEAUFORT, Maire.

Étaient présents : M. BEAUFORT Maire, M. SAUVAGE, Mme ROZEC et M. GEORGE Adjoints, Mrs BUREL, DURAND, PHILIPPE, TALFUMIER et Mmes HARDOIN, LEGAY, RENAUD, ROBLIN et TUERO.

Absents excusés : A. NAVARRE représentée par F. RENAUD  
N. HOUE représenté par G. PHILIPPE

Secrétaire de séance : P. DURAND

Convocation du : 02.02.2017

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- **Approuve** le compte-rendu du conseil municipal précédent,
- **Émet** un avis défavorable au projet éolien (11 contre et 3 pour) après que le Maire ait rappelé les résultats de la consultation citoyenne, pour répondre à la demande du Préfet,
- **Accepte** la convention d'honoraires d'un groupement de maîtrise d'œuvre pour l'étude de faisabilité et de programmation des travaux de réhabilitation ou transformation de plusieurs bâtiments communaux,
- **Élit** le représentant de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) à la CC2M,
- **Autorise** le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice Assainissement 2016 concernant les travaux d'études et d'investigation du projet d'assainissement collectif au Montcel.

**Le Maire informe :**

- D'une commission communication et sécurité à venir,
- De l'avancement des études d'assainissement dans le secteur du Montcel,
- D'une éventuelle révision des tarifs de location de salle polyvalente suite à la fusion des 2 communautés de communes et à la nécessité de fixer des règles d'occupation de cette salle et du local associatif,
- D'une consultation d'entreprises en cours pour la réalisation du préau attenant à la salle polyvalente,

- Qu'une délégation de l'Union Nationale des Parachutistes se propose de participer au défilé du 14 juillet,
- Que suite à la consultation et aux avis des personnes publiques associées, la désignation du commissaire enquêteur est en attente pour l'enquête publique,

**Mr TALFUMIER informe :**

- De la mise en place des futures commissions au sein de la CC2M, en cours de réorganisation des services et de son fonctionnement,

Pour copie Conforme  
Fait à Choisy en Brie le 14 février 2017  
Pour le Maire empêché,  
Stanislas SAUVAGE, Maire-Adjoint

